



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES

DU 8 JANVIER 2025

Membres présents : Gilbert Le Gall, Jean Pierre Héréus, Max Gouès, Glenn Le Saout, Philippe Ollivier.

Membre excusé : Gilles Cunit Ravet.

Soutien technique et administratif: Jérémy Laot et Hiba El Almi.

Réunion à Châteaulin.

Les membres de la commission s'associent à la peine de la famille de Jérémy Laot et leur présentent leurs sincères condoléances suite au décès de Monsieur Jean Yves CARIS (grand père de Jérémy).

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2° Championnat

Après réception de feuilles de match **juste** avant la clôture, la commission entérine les résultats et les classements de la première phase, puis compose les groupes de la deuxième phase. Dans la mesure du possible, il a été tenu compte des anciens et nouveaux desideratas.

La numérotation a été établie lundi 12 janvier.

Le calendrier sera en ligne au plus tard le 17 janvier.

Début de la seconde phase des championnats samedi 25 janvier.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Catégorie U14 : 60 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 5 groupes de 6 équipes.

Catégorie U15 : 85 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 4 groupes de 6 équipes

D4 1 groupe de 10, 1 groupe de 9 et 2 groupes de six équipes.

Catégorie U16 : 42 Équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 groupes de 6 équipes

D3 4 groupes de 5 équipes.

Catégorie U17 : 60 équipes.

D1 1 groupe de 10 équipes

D2 2 Groupes de 10 équipes

D3 3 groupes de 10 équipes.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Catégorie U18 :

D1 2 Groupes de 9 équipes.

3° Forfaits :

Forfaits généraux : Quimper kfc en U17 D3A et Quimper Italia en U15 D3A

Forfaits occasionnels : Voir liste en annexe : 25 forfaits enregistrés.

Amendes à mettre au compte des clubs en conséquence.

4° Coupes:

Une demande de suppression des engagements financiers en coupe loisirs (30 euros) a été formulée puis actée.

Finales: seule la candidature du club de St Thégonnec a été reçue à ce jour. La formule des finales peut être modifiée en incluant les finales U15 et U18 Féminines. la commission est en attente de la décision du bureau et ou du comité directeur

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER